République et canton de Genève

AVIS

En conformité de l'article 15 de la loi du 13 avril 1984 sur l'administration des communes

le Conseil municipal de la commune de Genthod est convoqué pour

le mardi 5 février 2013 à 20h30

ORDRE DU JOUR:

- 1. Approbation du procès-verbal du 11 décembre 2012
- 2. Communications du Bureau du Conseil municipal
- 3. Communications de la Mairie
- 4. Crédit complémentaire liaison école centre communal polyvalent (délibération)
- 5. Crédit complémentaire centre communal polyvalent (délibération)
- 6. Crédit d'étude pour l'assainissement de la Petite-Voie (délibération)
- 7. Crédit d'investissement pour l'aménagement de la mairie (délibération)
- 8. Propositions de la Mairie
- 9. Propositions individuelles et questions
- 10. Huis clos (naturalisation)

Genthod, le 25 janvier 2013

Carol Borloz Présidente du Conseil municipal p.o. Michel Soutter